

REPUBLIQUE FRANCAISE

25340065900012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

Syndicat du Bas Languedoc

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AGDE

SERVICE PUBLIC LOCAL
Syndicat du Bas Languedoc

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : Syndicat

ANNEE 2016

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 5 332 682,29	G 6 504 546,33	G-A 1 171 864,04
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 5 719 022,05	H 7 715 894,35	H-B 1 996 872,30

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 2 223 369,49 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		13 275 073,83 P= A+B+C+D	14 220 440,68 Q= G+H+I+J	945 366,85 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 5 678 648,96	L 1 424 695,40
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 5 678 648,96	= K+L 1 424 695,40

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 5 332 682,29	= G+I+K 6 504 546,33	1 171 864,04
	Section d'investissement	= B+D+F 13 621 040,50	= H+J+L 9 140 589,75	-4 480 450,75
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 18 953 722,79	= G+H+I+J+K+L 15 645 136,08	-3 308 586,71

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 5 678 648,96	L 1 424 695,40
13	Subventions d'investissement	0,00	1 424 695,40
20	Immobilisations incorporelles	3 340,46	0,00
21	Immobilisations corporelles	149 366,43	0,00
23	Immobilisations en cours	5 525 942,07	0,00

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	274 500,00	156 602,82	0,00	0,00	117 897,18
604	Achats d'études, prestations de services	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	6 000,00	4 761,19	0,00	0,00	1 238,81
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 000,00	2 627,31	0,00	0,00	3 372,69
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 632,81	0,00	0,00	367,19
6066	Carburants	4 000,00	2 547,17	0,00	0,00	1 452,83
6135	Locations mobilières	12 000,00	19 774,95	0,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes	25 000,00	859,93	0,00	0,00	24 140,07
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	3 000,00	3 101,60	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	15 000,00	1 942,06	0,00	0,00	13 057,94
6156	Maintenance	20 000,00	17 906,06	0,00	0,00	2 093,94
6161	Multirisques	6 500,00	5 963,05	0,00	0,00	536,95
6162	Assurance obligatoire dommage construction	25 000,00	23 635,03	0,00	0,00	1 364,97
6168	Autres	3 500,00	1 655,52	0,00	0,00	1 844,48
618	Divers	0,00	660,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6226	Honoraires	90 000,00	6 828,00	0,00	0,00	83 172,00
6231	Annonces et insertions	0,00	35,80	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	8 703,98	0,00	0,00	1 296,02
6237	Publications	0,00	1 440,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	515,31	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	4 000,00	5 900,78	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	18 000,00	19 710,33	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	2 753,42	0,00	0,00	246,58
6262	Frais de télécommunications	0,00	9 086,32	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	561,60	0,00	0,00	438,40
635111	Cotisation foncière des entreprises	0,00	147,68	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	9 435,00	0,00	0,00	565,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	346,00	0,00	0,00	154,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	35,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	500,00	36,92	0,00	0,00	463,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	290 000,00	274 921,19	0,00	0,00	15 078,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	128,19	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 500,00	2 046,27	0,00	0,00	1 453,73
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	175 000,00	164 458,59	0,00	0,00	10 541,41
6413	Primes et gratifications	0,00	5 634,00	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	3 000,00	828,16	0,00	0,00	2 171,84
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00	24 750,86	0,00	0,00	249,14
6452	Cotisations aux mutuelles	15 000,00	13 633,89	0,00	0,00	1 366,11
6453	Cotisations aux caisses de retraite	45 000,00	34 808,42	0,00	0,00	10 191,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	274 500,00	156 602,82	0,00	0,00	117 897,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	290 000,00	274 921,19	0,00	0,00	15 078,81
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	62 395,74	0,00	0,00	2 604,26
	Total des dépenses de gestion courante	629 500,00	493 919,75	0,00	0,00	135 580,25
66	Charges financières	1 437 168,91	742 102,84	595 442,93	0,00	99 623,14
67	Charges exceptionnelles	906 000,00	540 127,63	0,00	0,00	365 872,37
022	Dépenses imprévues (exploitation)	100 000,00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	3 072 668,91	1 776 150,22	595 442,93	0,00	701 075,76
023	Virement à la section d'investissement (4)	514 923,72				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	2 981 088,14	2 961 089,14			19 999,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	3 496 011,86	2 961 089,14			534 922,72
	TOTAL	6 568 680,77	4 737 239,36	595 442,93	0,00	1 235 998,48
	Pour information					
	D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	6 405,45	0,00	0,00	18 594,55
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	4 031 815,00	3 983 183,78	0,00	0,00	48 631,22
74	Subventions d'exploitation	2 014 056,00	1 957 136,71	0,00	0,00	56 919,29
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	1 829,40	0,00	0,00	0,60
	Total des recettes de gestion courante	6 072 701,00	5 948 555,34	0,00	0,00	124 145,66
76	Produits financiers	467 068,50	474 360,23	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	60 031,38	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	6 539 769,50	6 482 946,95	0,00	0,00	56 822,55
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	28 911,27	21 599,38			7 311,89
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	28 911,27	21 599,38			7 311,89
	TOTAL	6 568 680,77	6 504 546,33	0,00	0,00	64 134,44
	Pour information					
	R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015	0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	29 000,00	0,00	3 340,46	25 659,54
21	Immobilisations corporelles	734 000,00	224 004,75	149 366,43	360 628,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 495 020,00	3 151 387,36	5 525 942,07	1 817 690,57
Total des dépenses d'équipement		11 258 020,00	3 375 392,11	5 678 648,96	2 203 978,93
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 762 236,64	1 762 235,64	0,00	1,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		1 762 236,64	1 762 235,64	0,00	1,00
4581	Total des op. pour le compte de tiers (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		14 020 256,64	5 137 627,75	5 678 648,96	3 203 979,93
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	28 911,27	21 599,38		7 311,89
041	Opérations patrimoniales (2)	2 228 207,00	559 794,92		1 668 412,08
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 257 118,27	581 394,30		1 675 723,97
TOTAL		16 277 374,91	5 719 022,05	5 678 648,96	4 879 703,90
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		2 223 369,49			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	977 524,00	628 302,90	1 424 695,40	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 769 207,19	0,00	0,00	5 769 207,19
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 746 731,19	628 302,90	1 424 695,40	4 693 732,89
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	2 801 587,35	2 801 587,35	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 228 207,00	559 794,92	0,00	1 668 412,08
Total des recettes financières		5 029 794,35	3 361 382,27	0,00	1 668 412,08
4582	Total des op. pour le compte de tiers (4)	1 000 000,00	205 325,12	0,00	794 674,88
Total des recettes réelles d'investissement		12 776 525,54	4 195 010,29	1 424 695,40	7 156 819,85
021	Virement de la section d'exploitation (2)	514 923,72			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	2 981 088,14	2 961 089,14		19 999,00
041	Opérations patrimoniales (2)	2 228 207,00	559 794,92		1 668 412,08
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 724 218,86	3 520 884,06		2 203 334,80
TOTAL		18 500 744,40	7 715 894,35	1 424 695,40	9 360 154,65
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	156 602,82		156 602,82
012	Charges de personnel et frais assimilés	274 921,19		274 921,19
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	62 395,74		62 395,74
66	Charges financières	1 337 545,77	0,00	1 337 545,77
67	Charges exceptionnelles	540 127,63	0,00	540 127,63
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	2 961 089,14	2 961 089,14
Dépenses d'exploitation - Total		2 371 593,15	2 961 089,14	5 332 682,29

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

5 332 682,29

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	18 830,67	18 830,67
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 762 235,64	0,00	1 762 235,64
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	224 004,75	0,00	224 004,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 151 387,36	0,00	3 151 387,36
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	559 794,92	559 794,92
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		2 768,71	2 768,71
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		5 137 627,75	581 394,30	5 719 022,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015

2 223 369,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

7 942 391,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 405,45		6 405,45
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services	3 983 183,78		3 983 183,78
74	Subventions d'exploitation	1 957 136,71		1 957 136,71
75	Autres produits de gestion courante	1 829,40		1 829,40
76	Produits financiers	474 360,23	0,00	474 360,23
77	Produits Exceptionnels	60 031,38	18 830,67	78 862,05
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	2 768,71	2 768,71
	Recettes d'exploitation - Total	6 482 946,95	21 599,38	6 504 546,33

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

6 504 546,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	628 302,90	0,00	628 302,90
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	9 199,37	9 199,37
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	550 595,55	550 595,55
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	559 794,92	0,00	559 794,92
28	Amortissements des immobilisations		2 148 089,14	2 148 089,14
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	205 325,12	0,00	205 325,12
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		813 000,00	813 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 393 422,94	3 520 884,06	4 914 307,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

2 801 587,35

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

7 715 894,35

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	1 007,06	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 000,00	994,60	0,00	0,00	3 005,40
6471	Prestations directes	17 500,00	16 499,03	0,00	0,00	1 000,97
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	138,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	9 994,12	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	62 395,74	0,00	0,00	2 604,26
6531	Indemnités	62 000,00	59 897,20	0,00	0,00	2 102,80
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 460,54	0,00	0,00	539,46
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	38,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		629 500,00	493 919,75	0,00	0,00	135 580,25
66	Charges financières (b)(5)	1 437 168,91	742 102,84	595 442,93	0,00	99 623,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 288 279,64	1 188 883,19	0,00	0,00	99 396,45
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	147 354,67	-448 314,95	595 442,93	0,00	226,69
6688	Autres	1 534,60	1 534,60	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	906 000,00	540 127,63	0,00	0,00	365 872,37
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	1 263,04	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	345,95	0,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	900 000,00	538 518,64	0,00	0,00	361 481,36
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	100 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 072 668,91	1 776 150,22	595 442,93	0,00	701 075,76
023	Virement à la section d'investissement	514 923,72				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 981 088,14	2 961 089,14			19 999,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	20 000,00	0,00			20 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	2 148 088,14	2 148 089,14			0,00
6862	Dotations aux amort. des charges financières	813 000,00	813 000,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 496 011,86	2 961 089,14			534 922,72
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 496 011,86	2 961 089,14			534 922,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA 2016
-------------------------------------------	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 568 680,77	4 737 239,36	595 442,93	0,00	1 235 998,48
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------	--------------	------------	------	--------------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00
--------------------------------------------------------------------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	595 442,93
Montant de l'exercice 2015	448 314,95
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	147 127,98

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	25 000,00	6 405,45	0,00	0,00	18 594,55
64198	Autres remboursements	25 000,00	6 405,45	0,00	0,00	18 594,55
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	4 031 815,00	3 983 183,78	0,00	0,00	48 631,22
70121	Contre-valeur taxe sur les consommations d'e	4 031 815,00	3 983 183,78	0,00	0,00	48 631,22
74	Subventions d'exploitation	2 014 056,00	1 957 136,71	0,00	0,00	56 919,29
747	Subventions et participations des collectivités	0,00	1 957 136,71	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	2 014 056,00	0,00	0,00	0,00	2 014 056,00
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	1 829,40	0,00	0,00	0,60
752	Revenus des immeubles non affecté à des act	1 830,00	1 829,40	0,00	0,00	0,60
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		6 072 701,00	5 948 555,34	0,00	0,00	124 145,66
76	Produits financiers (b)	467 068,50	474 360,23	0,00	0,00	0,00
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risq	467 068,50	474 360,23	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	60 031,38	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	60 031,38	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 539 769,50	6 482 946,95	0,00	0,00	56 822,55
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	28 911,27	21 599,38			7 311,89
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 768,71	0,00			2 768,71
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	26 142,56	18 830,67			7 311,89
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles €	0,00	2 768,71			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		28 911,27	21 599,38			7 311,89
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 568 680,77	6 504 546,33	0,00	0,00	64 134,44
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015			0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	29 000,00	0,00	3 340,46	25 659,54
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2051	Concessions et droits similaires	9 000,00	0,00	3 340,46	5 659,54
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	734 000,00	224 004,75	149 366,43	360 628,82
2111	Terrains nus	300 000,00	49 819,29	137 793,23	112 387,48
2115	Terrains bâtis	0,00	1 788,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	11 573,20	0,00
2121	Terrains nus	30 000,00	12 240,00	0,00	17 760,00
21311	Bâtiments d'exploitation	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
21561	Service de distribution d'eau	154 000,00	153 776,40	0,00	223,60
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	0,00	3 642,60	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	2 165,46	0,00	0,00
2184	Mobilier	50 000,00	573,00	0,00	49 427,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 495 020,00	3 151 387,36	5 525 942,07	1 817 690,57
2313	Constructions	3 368 620,00	436 729,26	408 982,50	2 522 908,24
2314	Constructions sur sol d'autrui	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	6 826 400,00	2 714 658,10	5 116 959,57	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 258 020,00	3 375 392,11	5 678 648,96	2 203 978,93
16	Emprunts et dettes assimilées	1 762 236,64	1 762 235,64		1,00
1641	Emprunts en euros	1 510 831,82	1 510 831,82		0,00
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	251 404,82	251 403,82		1,00
Total des dépenses financières		1 762 236,64	1 762 235,64	0,00	1,00
458106	CONVENTION A9-ACCORD CADRE 42 (4)	15 750,00	0,00	0,00	15 750,00
458107	convention pinet (4)	492 125,00	0,00	0,00	492 125,00
458108	convention marseillan (4)	492 125,00	0,00	0,00	492 125,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 020 256,64	5 137 627,75	5 678 648,96	3 203 979,93
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	28 911,27	21 599,38		7 311,89
Reprises sur autofinancement antérieur (6)		28 911,27	21 599,38		7 311,89
139111	Agence de l'eau	26 142,56	14 131,28		12 011,28
13914	Communes	0,00	4 128,39		0,00
13916	Autres établissements publics locaux	0,00	571,00		0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation	2 768,71	2 768,71		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 228 207,00	559 794,92		1 668 412,08
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	2 228 207,00	559 794,92		1 668 412,08
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 257 118,27	581 394,30		1 675 723,97
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 277 374,91	5 719 022,05	5 678 648,96	4 879 703,90
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		2 223 369,49			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	977 524,00	628 302,90	1 424 695,40	0,00
13111	Agence de l'eau	0,00	74 998,00	659 402,00	0,00
13118	Autres	977 524,00	80 000,00	0,00	897 524,00
1313	Départements	0,00	91 378,90	0,00	0,00
1314	Communes	0,00	381 926,00	284 712,40	0,00
1315	Groupements de collectivités	0,00	0,00	480 581,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 769 207,19	0,00	0,00	5 769 207,19
1641	Emprunts en euros	5 769 207,19	0,00	0,00	5 769 207,19
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 746 731,19	628 302,90	1 424 695,40	4 693 732,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 801 587,35	2 801 587,35	0,00	0,00
1068	Autres réserves	2 801 587,35	2 801 587,35	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 228 207,00	559 794,92	0,00	1 668 412,08
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	2 228 207,00	559 794,92	0,00	1 668 412,08
Total des recettes financières		5 029 794,35	3 361 382,27	0,00	1 668 412,08
458204	convention montagnac (3)	0,00	176 275,12	0,00	0,00
458205	convention montagnac-s/traitant (3)	0,00	29 050,00	0,00	0,00
458206	CONVENTION A9-ACCORD CADRE 42 (3)	15 750,00	0,00	0,00	15 750,00
458207	convention pinet (3)	492 125,00	0,00	0,00	492 125,00
458208	convention marseillan (3)	492 125,00	0,00	0,00	492 125,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 000 000,00	205 325,12	0,00	794 674,88
TOTAL DES RECETTES REELLES		12 776 525,54	4 195 010,29	1 424 695,40	7 156 819,85
021	Virement de la section d'exploitation	514 923,72			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	2 981 088,14	2 961 089,14		19 999,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	20 000,00	0,00		20 000,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marque:	6 529,85	6 529,85		0,00
28121	Terrains nus	783,00	783,00		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	358 954,34	358 954,34		0,00
281411	Bâtiments d'exploitation	7 637,95	0,00		7 637,95
28143	Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	0,00	7 637,95		0,00
281561	Service de distribution d'eau	1 431 980,20	1 431 981,20		0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation	7 914,00	7 914,00		0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau	83 883,41	0,00		83 883,41
2817561	Service de distribution d'eau	0,00	83 883,41		0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	179 423,85	179 423,85		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	60 861,81	60 861,81		0,00
28184	Mobilier	10 119,73	10 119,73		0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000,00	813 000,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 496 011,86	2 961 089,14		534 922,72
041	Opérations patrimoniales (6)	2 228 207,00	559 794,92		1 668 412,08
2031	Frais d'études	2 097,00	0,00		2 097,00
2051	Concessions et droits similaires	3 920,00	0,00		3 920,00
2111	Terrains nus	147 978,00	3 934,02		144 043,98
2115	Terrains bâtis	0,00	298,00		0,00
2121	Terrains nus	0,00	2 040,00		0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	0,00	2 450,94		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	380,91		0,00

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA 2016
-------------------------------------------	---------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
2184	Mobilier	0,00	95,50		0,00
2313	Constructions	511 874,00	66 168,07		445 705,93
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 562 338,00	484 427,48		1 077 910,52
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 724 218,86	3 520 884,06		2 203 334,80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		18 500 744,40	7 715 894,35	1 424 695,40	9 360 154,65

Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015	0,00
---------------------------------------------------------------------------	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou citer de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux niveau de taux (5)	Taux initial Taux actuel	Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					37 678 750,00									
1641 Emprunts en euros (total)					37 678 750,00									
MIN258136EUR/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2002		01/03/2007	32 277,49 F			5,51	3,08304		A	X	N	A-1
ARC30070	CE	01/01/2007		25/03/2008	199 860,77 F			4,47	4,47		A	X	N	A-1
MIN245533EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2007		01/04/2008	5 000 000,00 F			4,28	4,28		A	P	N	A-1
00962504792G	CREDIT FONCIER	18/07/2008		31/07/2008	5 000 000,00 F			4,93	5,17564		T	P	O	A-1
02506666/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006		01/07/2009	392 389,07 F			3,94	4,00156		T	P	N	A-1
MIN250666/003	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006		01/07/2009	1 568 387,50 F			3,94	4,00156		T	P	N	A-1
A171202B00	CE	01/01/2011		25/03/2012	230 655,71 F			4,1	4,16508		T	X	O	A-1
MPH275226EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/05/2011		01/06/2012	7 000 000,00 F			3,88	3,88		A	C	N	A-1
00 0020 80992 A	CREDIT FONCIER	06/11/2012		26/11/2012	3 000 000,00 F			4,42	4,47769		A	C	N	A-1
8186385	CE	18/06/2012		25/09/2012	500 000,00 F			5,11	5,19783		T	X	N	A-1
00002080692B	CREDIT FONCIER	06/11/2012		25/03/2014	2 000 000,00 F			4,57	4,57		A	C	N	A-1
MON505273EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2015		01/07/2016	12 755 379,46 F			3,25	3,37753		A	X	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					3 657 488,80									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					3 657 488,80									
981961	AGENCE DE L'EAU	02/12/1998		16/02/2002	1 006 163,51 F			0,0	0,0		A	X	N	A-1
982030	AGENCE DE L'EAU	16/12/1998		16/02/2002	402 160,51 F			0,0	0,0		A	X	N	A-1
420	AGENCE DE L'EAU	22/03/2000		16/05/2003	376 549,07 F			0,0	0,0		A	X	N	A-1
10531	AGENCE DE L'EAU	19/03/2001		16/05/2004	236 905,77 F			0,0	0,0		A	X	N	A-1
12459	AGENCE DE L'EAU	19/10/2001		16/01/2005	76 224,51 F			0,0	0,0		A	X	N	A-1
2002 0524	AGENCE DE L'EAU	28/03/2002		16/04/2006	60 979,61 F			0,0	0,0		A	X	N	A-1
20020551	AGENCE DE L'EAU	28/03/2002		16/07/2005	245 747,82 F			0,0	0,0		A	X	N	A-1
2004 1848	AGENCE DE L'EAU	13/09/2004		16/03/2008	61 000,00 F			0,0	0,0		A	X	N	A-1
2005 0932	AGENCE DE L'EAU	07/06/2005		16/09/2008	1 113 200,00 F			0,0	0,0		A	X	N	A-1
2006 1446	AGENCE DE L'EAU	03/09/2006		16/02/2008	78 556,00 F			0,0	0,0		A	X	N	A-1
Total général					41 336 238,80									

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

	IV
A1.2	

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements. A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *tr fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et Dettes au 31/12/2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		32 694 068,47				1 510 831,82	1 188 883,19	0,00	595 442,93	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		32 694 068,47				1 510 831,82	1 188 883,19	0,00	595 442,93	
MIN258136EUR/02	N	0,00		0,00	0,00	F					0,00	
ANC30070	N	0,00		125 324,32	9,25	F		3,08304	4,47	9 776,00	6 038,98	0,00
MIN245533EUR	N	0,00		4 537 768,26	30,33	F		4,28	67 061,05	200 371,47	0,00	147 665,45
00692504792G	N	0,00		4 597 705,34	31,58	F		5,17564	57 986,42	232 270,43	0,00	39 037,07
025066602	N	0,00		335 626,05	21,08	F		4,00156	8 812,95	13 441,96	0,00	3 305,91
MIN2505666003	N	0,00		1 334 891,87	21,08	F		4,00156	36 020,09	53 486,87	0,00	13 148,68
A171202B000	N	0,00		135 841,72	5,75	F		4,16508	20 540,49	6 098,55	0,00	92,83
MPH275226EUR	N	0,00		5 250 000,00	14,50	F		3,53394	350 000,00	220 901,33	0,00	120 475,35
00 0020 30392 A	N	0,00		2 200 000,00	10,92	F		4,47789	200 000,00	107 848,00	0,00	9 585,19
8186385	N	0,00		427 106,09	15,50	F		5,19783	17 667,37	22 292,95	0,00	363,75
00002080692B	N	0,00		1 600 000,01	11,25	F		4,57	133 333,33	80 533,56	0,00	57 277,34
MONS05213EUR	N	0,00		12 149 805,81	31,58	F		3,37753	605 573,65	246 275,32	0,00	200 176,49
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières		0,00		634 902,96				251 403,82	1 534,60	0,00	0,00	
(Total)		0,00		634 902,96				251 403,82	1 534,60	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0,00		0,00	0,00	F		89 444,71	347,18	0,00	0,00	
981981	N	0,00		0,00	0,00	F		27 756,80	138,81	0,00	0,00	
982030	N	0,00		0,00	0,42	F		25 889,85	259,24	0,00	0,00	
420	N	0,00		32 620,76	1,42	F		16 188,77	244,05	0,00	0,00	
10531	N	0,00		15 704,54	2,08	F		5 182,82	104,44	0,00	0,00	
12459	N	0,00		16 709,88	3,33	F		4 125,63	104,18	0,00	0,00	
2002 0524	N	0,00		50 631,29	2,58	F		16 709,44	336,70	0,00	0,00	
20020531	N	0,00		24 399,97	5,25	F		4 066,67	0,00	0,00	0,00	
2004 1849	N	0,00		445 280,03	5,75	F		74 213,33	0,00	0,00	0,00	
2005 0932	N	0,00		23 567,40	2,17	F		7 855,80	0,00	0,00	0,00	
2006 1446	N	0,00		33 328 971,43				1 762 235,64	1 190 417,79	0,00	595 442,93	
Total général		0,00		33 328 971,43				1 762 235,64	1 190 417,79	0,00	595 442,93	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

	IV
	A1.2

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé														
D														
Multiplificateur jusqu'à 5														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (De A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant, de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		Indices en euros (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	19		100,00%					
	Montant en euros		33 328 971,43					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros							
	Nombre de produits							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
(F) Autres types de structures	Montant en euros							
	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV
C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	3,4	0	3,4
Adjoint administratif de 1ère cl	C	2	0	2	1,8	0	1,8
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	1	0	1	0,8	0	0,8
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	1	0	1	0,8	0	0,8
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0,14	1,14	1,14	0	1,14
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	0	0,14	0,14	0,14	0	0,14
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		5	0,14	5,14	4,54	0	4,54

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%), présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qu'il s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex. : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-39 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 07/03/2017

Reçu en préfecture le 07/03/2017

Annulé le 07/03/2017

CA 2016

ID : 034 260 480650 20170227 DEL17022701 DF

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Présenté par le président,
A Marseillan, le 27/02/2017.
Le président,

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 36
VOTES : Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.

A Marseillan, le 27/02/2017
Fabreque

Date de convocation : 17/02/2017

Les membres du Comité syndical,

(Handwritten signatures of committee members)

Certifié exécutoire par le compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/03/2017 et de la publication le 07/03/2017

A Marseillan le 07/03/2017



Le Président

J.M. ALAUZET